

**MAIRIE DE BEVONS**  
**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

**N° 19/2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absentes excusées : Mesdames JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey

Procuration : Madame JULIEN Valérie à Monsieur SCOTTI Patrick

Convocation et affichage : 16/05/2024

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

**OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le programme 2024 des travaux patrimoniaux lié à la forêt communale relevant du régime forestier. Ce dernier est proposé par l'Office National des Forêts et concerne des travaux d'infrastructure (1820 € HT) et des opérations sur limites et parcellaires (2590 € HT).

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse de réaliser le programme 2024 proposé par l'Office National des Forêts.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 23 mai 2024,

Le Maire,

**Marc HUSER**



Le secrétaire  
SCOTTI Patrick